

LA RECHERCHE DE PARTENAIRES

Anne Borrel, Conservateur en chef,
Chargée des maisons d'écrivain,
des patrimoines littéraires et des célébrations
DRAC Centre

I – L'ELABORATION DES OUTILS

La recherche de partenaires est un travail de longue haleine dont a la charge un **groupe de pilotage** qui prépare et met en oeuvre :

- **un calendrier des manifestations et un plan d'action un an minimum à l'avance**
- **un dossier de demande de subvention** contenant :
 - **un budget détaillé de l'opération**
 - **la présentation de la (des) manifestation(s)**
 - **une lettre d'accompagnement argumentée** (à personnaliser)

N.B. : un dossier bien conçu se transforme aisément en dossier de presse et/ou en support de communication

- **une liste des partenaires potentiels** par consultation du groupe de pilotage, connaissances personnelles, repérage systématique (cf. II) : nom, coordonnées postales, site Internet, possibilités...
à inscrire dans
- **un tableau synoptique évolutif mettant en évidence :**
 - **les noms des personnes** à contacter (adresse, téléphone, secrétariat...)
 - **le contenu des demandes** (à adapter aux potentialités ; attention aux « concurrences »)
 - **les contacts « à faire » / « faits »** (rendez-vous, courriers, téléphones, rencontres informelles...)
préciser dates, lieux, personnes, connexions, circonstances...
 - **les résultats des démarches**

II - LE REPERAGE DES PARTENAIRES et DES POSSIBILITES

- **Sources bibliographiques & multimédia**
 - BOTTIN ADMINISTRATIF
 - BOTTINS divers, ANNUAIRES des administrations, organisations et associations ; annuaires téléphoniques, annuaires professionnels, KOMPASS..., Who's who...
 - SITES INTERNET
- **Contacts, connaissances, « carnets d'adresses » ...**
- **repérage des possibilités : *Qui peut Quoi ?* »**
 - **Patronages officiels, présences effectives...** (personnalités)
 - **Conseils** (pour démarches, autres contacts...)
 - **Prestations - en argent** (subventions, dons, publicité...)
 - **en nature** (fournitures, marchandises, communication, services divers...)

Prudence et diplomatie sont de rigueur dans le choix et l'approche des partenaires potentiels

III- LES PARTENAIRES POTENTIELS

dans le cadre d'une commémoration à caractère culturel

L'Etat

- **Ministère de la Culture et de la Communication**
 - Département des Affaires internationales (DAI)**
 - Direction des Archives de France**
 - Délégation aux célébrations nationales
 - Direction du Livre et de la Lecture (DLL)**
 - Département des politiques documentaires et patrimoniales
 - Direction des Musées de France (DMF)**
 - Département des publics, de l'action éducative et de la diffusion culturelle
 - Délégation au développement et à l'action territoriale (DDAT)**
 - Département de l'action territoriale
 - Services extérieurs et Etablissements publics** des directions concernées
(ex. : Centre national du Livre, CNMHS, RMN, etc...)
- **Préfectures de Région**
 - Secrétariat général de la Préfecture de Région**
 - Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR) - Mission culture (Gestion des Fonds européens)
 - Services déconcentrés des administrations de l'Etat**
 - Direction régionale des affaires culturelles (DRAC)**
 - Service chargé des Commémorations
 - Secteurs concernés par la commémoration : CRMH, Valorisation du Patrimoine, Théâtre, Musées, Livre & Lecture, Education/Culture, Musique & danse...
 - Education nationale**
 - Rectorat, inspection académique, CRDP, CDDP...
 - Direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports**
 - La Poste**
 - Délégation régionale au tourisme**
 - Comité régional au tourisme**

Les Collectivités territoriales

- **Conseils régionaux**
 - Commission culture - Services culturels
 - Direction régionale du Tourisme
- **Conseils généraux**
 - Commission culture - Services culturels
 - Direction départementale du Tourisme
 - Bibliothèques départementales, archives départementales, musées départementaux...
- **Municipalités**
 - Elus et responsables des services culturels
 - Médiathèques, bibliothèques municipales, archives municipales, musées municipaux...

Les partenaires institutionnels

- Organisations internationales intergouvernementales (UNESCO, Conseil de l'Europe...)
- Organismes et programmes de l'Union européenne (informations diffuses par le « Relais

culture Europe »)

- Organisations non gouvernementales (ONG)
- Sociétés nationales et internationales de Télévision et de Radiodiffusion, Directions régionales de France 3, Radios locales, RFI, RFO, TDF, Groupe SFP, INA...
- Associations nationales et internationales professionnelles (éducation, culture, tourisme...)
- Grandes oeuvres (Fondation de France...)
- Fondations des entreprises d'Etat, des multinationales (banques, compagnies d'assurances...)
- Autres institutions et fonds de mécénat...

Les partenaires privés

- Ayants droits, experts, spécialistes du sujet, collectionneurs, propriétaires de lieux, archives privées...
- Sociétés nationales, internationales, régionales ; PME, PMI, commerants, artisans locaux...
- Antennes locales des associations à vocation culturelle, touristique (OTSI), d'éducation populaire...
- Bénévoles, donateurs, artistes ...